

la rue Portefrau est obstruée de décombres ; le chemin inaccessible à cause des monceaux de ruines. Dans l'inventaire qu'on fit alors, les dégâts furent estimés 50,000 écus, sans compter les maisons renversées. Il fallut mettre en vente plusieurs terres pour subvenir aux frais du rétablissement (1). »

Le calme revint enfin autour de la métropole. Elle put relever ses débris et réorganiser le culte sans se laisser préoccuper par les faits étrangers. En 1600, le légat Aldobrandin célébra dans l'église de Saint-Jean le mariage d'Henri IV et de Marie de Médicis ; puis deux siècles s'écoulèrent dans une tranquillité qu'on ne connaissait point encore ; à peine quelques disputes vinrent-elles la troubler. Des querelles de préséance, des discussions assez vives, du reste, avec l'archevêque Malvin de Montazet, au sujet du rituel imprimé, que celui-ci voulait substituer à l'ancien usage oral, discussions dans les quelles le Chapitre succomba, furent les grandes affaires dont il amusa sa vieillesse. Dix ans de procès à propos d'un bréviaire ! Quelles misères pour un corps recruté dans les plus fameuses maisons du royaume, qui pendant une période de mille ans d'existence avait donné l'hospitalité à des saints, assis des papes sur le siège de Rome, et gouverné tout un peuple !

Le Chapitre métropolitain ne pouvant donner aujourd'hui même la plus faible idée de ce qu'il a été aux siècles précédents, nous devons ajouter ici quelques mots sur son organisation définitive.

Vers 1440, il n'était pas nécessaire d'être dans les ordres sacrés pour faire partie du Chapitre ; on n'exigeait le sacerdoce que pour les dignités de doyen, de custode, et de maître de chœur ; plus tard, il en fut autrement. Quand il commença à s'assembler sans son archevêque, il prit le titre de *Lugdunensis ecclesiæ generalis conventus*, ou *conventus clericorum*, ou *capitulum canonicorum*. Il portait, en 1789, le nom de Chapitre des comtes de Lyon. Composé d'abord de 72 chanoines, il avait été réduit à 32 le 2 novembre 1321, sous l'épiscopat de Pierre de Savoie. Sous Louis XIV, l'office était célébré dans les trois églises à la fois, par un clergé de 200 personnes divisé en trois corps, et chaque

(1) Id., p. 136.